

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION n° 2026-17 du 09 avril 2026

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

<p>Nombre de conseillers en exercice : 27</p> <p>Présents et représentés : 26</p> <p>Absent(s) excusé(s) : 1</p> <p>Date de la convocation : 31 mars 2026</p> <p><i>(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i></p>	<p>L'An deux mille vingt-six le 09 avril, à 20h30, le Conseil Municipal de LA NORVILLE dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, Salle du Conseil, sous la Présidence de Madame LEGUICHER Fabienne, Maire.</p> <p><u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u> : Mesdames, Messieurs LEGUICHER, KLEIN, PFEIFFER N., MARIOLLE, DEMEILLEZ, BIRNAUT, de CORDIER MELE, PFEIFFER J., GLORON, POULIN, ROMAIN, CAUVIN, LAMIRAULT, BATIFOIS, BERNARDO, DEMARQUE, AWAD BESSAM, GONCALVES, GRESSIER, FOUCAULT, MEIER, PEREIRA, TREMBLAY, BOEUF</p> <p><u>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS</u> : M. SOULLARD a donné procuration à Mme de CORDIER MELE, M. LABBE a donné procuration à M. KLEIN</p> <p><u>ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE</u> : Mme CASTANIA Lise</p>
---	---

Mme GONCALVES est nommée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2026

Application agréée E-legalite.com

DÉLIBÉRATION n° 2026-17 du 09 avril 2026

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 1650-1 du Code Général des Impôts concernant la constitution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs composée du Maire ou d'un Adjoint délégué président de la commission, de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants pour les communes de + 2 000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat des conseillers municipaux,

VU les élections municipales du 15 mars 2026 suivies du conseil municipal d'installation du 21 mars 2026,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la commune,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré A L'UNANIMITE,

PROPOSE les candidatures suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALLAIS Vincent (1973)	PAUGAM Lionel (1968)
JANNOT Danièle (1944)	DURAND Denys (1948)
FAGNOU Serge (1952)	PAIN Stéphane (1989)
COLAS Eliane (1958)	DAROCHA José (1968)
PERNEL Danielle (1947)	LORIN Nadine (1959)
DAROCHA Isabelle (1966)	NOE Jacques (1955)
EUGENE Daniel (1948)	PIERRON Valérie (1973)
MELE Alain (1962)	GUAFFI Gilles (1954)
POIREAUDEAU Eliane (1948)	GODEFROY Claudine (1950)
BOSSEBOEUF Vincent (1976)	ITURRIOZ Xavier (1972)
FATON Jean (1944)	POULIN Monique (1947)
GELINOTTE Lionel (1954)	SIMON Alain (1954)
ESCROUZAILLES Gérard (1951)	ESNAULT Nadia (1960)
JANIN Sylvie (1957)	BOULAUD Robert (1951)
LE MAY Cédric (1974)	BANSIK Denis (1944)
LEBLANC Patrick (1958)	SOULLARD Martine (1960)

DONNE pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Maire
Fabienne LEGUICHER

Le Maire
Fabienne LEGUICHER

